

Délibération n° 2309-12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un septembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur  
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 10+2 proc  
Votants : 12

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian  
DI MARTINO – Fabienne GALLI – Patrice MARTIN – Jean-Marc BLANIC –  
Fabrice FONTAINE - Chantal BARBIER – Philippe ALLEGRINI

Absents excusés : Michel CORSINI – Sandrine BARRALIS  
Absentes : Béatrice ROZIER – Karine FAGES  
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Demande de subvention auprès  
Du Département des Alpes-Maritimes  
Pour des actions culturelles,  
Sportives et de loisirs – Année 2024**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune met en œuvre tout au long de l'année des actions culturelles, sportives et de loisirs avec le concours des associations.

Ces différentes activités rencontrent un succès grandissant avec un réel engouement pour dynamiser davantage le village avec l'instauration de nouveaux événements en 2024.

Dans les contextes sanitaire et sécuritaire actuels, des charges supplémentaires viennent s'ajouter. En effet, la mise en place d'une logistique de plus en plus sophistiquée et des contraintes sanitaires s'imposent à notre collectivité.

Aussi, afin de pouvoir poursuivre ces actions, Monsieur le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour l'obtention d'une subvention de 14 000 € soit 50 % de nos dépenses estimées à 28 000 € pour l'année 2024.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **SOLLICITE** le soutien du Département des Alpes-Maritimes à hauteur de 14 000 € pour l'organisation d'événements culturels, sportifs et de loisirs en 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ces actions.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

La secrétaire,

Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 22/09/2023  
Qualité : Maire